

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE MANTES-LA-JOLIE

Réunion du 9 décembre 2019

DELEGATION DE SERVICE PUBLIC - MULTI-ACCUEIL "L'ILE DES ENFANTS"/HALTE JEUX "A PETIT PAS" - RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018

NOTE DE SYNTHÈSE

Depuis plusieurs années, la Ville de Mantes-la-Jolie s'est engagée dans une politique active en faveur de la Petite Enfance. Celle-ci se traduit notamment par la mise en place d'accueils permanents et occasionnels des enfants de moins de six (6) ans, elle est destinée à favoriser, de surcroît, la mixité sociale dans tous les établissements.

Depuis 2007, la gestion du Multi-accueil « L'Ile des Enfants », sis 6 rue Palombe d'une capacité d'accueil de quarante (40) places est déléguée.

Son échéance, venant à terme le 21 novembre 2016, le Conseil Municipal a décidé de lancer une nouvelle procédure de délégation de service public en intégrant également la Halte Jeux « A Petits Pas » d'une capacité actuelle de dix-sept (17) places, située à proximité au 7 rue Palombe.

Le 30 juin 2017 le Conseil Municipal a délégué l'exploitation du multi-accueil « L'Ile des Enfants » et de la Halte Jeux « A Petits Pas », à la Société Les Petits Chaperons Rouges pour une durée de cinq (5) ans.

Conformément à l'article 36 de la convention de délégation, le délégataire doit produire un rapport concernant l'année 2018, constitutive de la première période d'exécution.

1. LE PERSONNEL

Multi accueil « L'Ile des Enfants » :

L'équipe en poste au 31 décembre 2018 est numériquement composée de quinze (15) professionnels, équivalent à 14,5 Equivalent Temps Plein (ETP) :

- 2 infirmières puéricultrice,
- 2 éducateurs de jeunes enfants,
- 4 auxiliaires de puériculture,
- 4 CAP Petite Enfance,
- 1 BAC Pro ASSP
- 2 agents polyvalents.

La Halte Jeux « A Petits Pas » :

L'équipe en poste au 31 décembre 2018 est composée de six (6) professionnels :

- 1 directrice, éducateur de jeunes enfants,
- 2 psychomotriciennes sur 1 ETP,
- 2 AP Petite Enfance,
- 1 agent polyvalent.

Les deux (2) structures emploient également deux (2) vacataires :

- la psychologue qui poursuit son rôle de soutien auprès des équipes, observe les enfants sur des temps différents et fait part de ses remarques en réunions d'équipe. Elle propose également à toutes les nouvelles familles une rencontre,
- le médecin qui conseille les parents dont l'enfant présente un état fébrile et douloureux lors de sa présence à la crèche. Un planning de suivi a été mis en place afin qu'il puisse voir l'ensemble des enfants sur l'année. Par ailleurs, une rencontre est également proposée à toutes les nouvelles familles.

2. LA FORMATION

L'objectif est le suivant :

- Répondre aux besoins des professionnels,
- Permettre une remise en question et une prise de recul professionnelle,
- Se nourrir et s'enrichir de nouvelles expériences et connaissances,
- Garantir aux familles une qualité constante et évolutive de la prise en charge de leur enfant,
- Rester en lien avec les évolutions de la législation, des recherches sanitaires, sociales et éducatives en matière de Petite Enfance.

Les formations organisées au multi accueil « L'Ile des Enfants » :

- Hygiène et sécurité,
- Accueillir un enfant en situation de handicap,
- Le projet éducatif,
- Salles sensorielles,
- Séminaires pédagogiques,
- Management et communication.

Les formations organisées à la Halte Jeux « A Petit Pas » :

- Hygiène et sécurité
- L'alimentation du jeune enfant,
- Séminaire pédagogique,
- Management et communication.

3. LE DEROULEMENT DE LA VIE A LA CRECHE

Le Multi accueil « L'Ile des Enfants » a choisi comme thématique en 2018 la nature :

- Décoration sur la nature : photos des enfants en section autour des quatre (4) saisons selon leur mois de naissance, dessins sur les vitres,
 - Activités autour de la nature : différents bacs avec des feuilles, des châtaignes, de l'eau pour faire travailler les sens de l'enfant,
 - Noms des sections : papillons, coccinelles.
- Activités en « libre-service » : hochets, jeux à enfiler, jeux à taper, jeux à clefs et à formes pour les plus petits. Pour les plus grands : jeux d'encastrement, jeux symboliques ou d'imitation,
- Ateliers spécifiques : manipulations et transvasements, expressions, découverte, motricité globale, jeux d'eau,
- Espace sensoriel ou valise « Snoezelen ».

La Halte Jeux « A Petits Pas » a choisi comme thématique en 2018 le bien être :

- Ateliers de relaxation deux (2) fois par semaine et une (1) semaine « bien-être » ont été proposés aux familles sous forme d'ateliers partagés.
- Activités en « libre-service » : hochets, jeux à enfiler, jeux à taper, jeux à clefs et à formes pour les plus petits. Pour les plus grands : jeux d'encastrement, jeux symboliques ou d'imitation,
- Ateliers spécifiques : manipulations et transvasements, expressions, découverte, motricité globale, jeux d'eau,
- Espace sensoriel ou valise « Snoezelen ».

4. NIVEAU DE SATISFACTION DES FAMILLES

Un (1) questionnaire, destiné à mesurer le niveau de satisfaction des familles, leur est adressé chaque année.

Pour le Multi-accueil « L'Ile des Enfants », la satisfaction globale est de 7,84/10.

Au regard de ce constat, le délégataire a mis en place différentes actions : une augmentation des ateliers co-animés par les parents, un travail sur les transmissions écrites et une diversification plus importante des activités proposées aux enfants.

Pour la Halte Jeux « A Petits Pas », la satisfaction globale est de 8,71/10.

Le délégataire a mis en place différentes actions : un approfondissement des échanges et contacts lors des adaptations et au quotidien, un travail sur le positionnement des adultes dans l'espace pour mieux répondre aux besoins des enfants.

5. BILAN FINANCIER

Le compte de résultat pour l'exercice 2018 révèle les chiffres suivants :

RESULTAT D'EXPLOITATION	Exercice 2018 Ile des Enfants	Exercice 2018 Halte Jeux	TOTAL
Recettes globales	695 231 €	218 766 €	913 997 €
Charges globales	641 771 €	231 885 €	873 656 €
Résultat	53 460 €	- 13 119 €	40 343 €

Redevance d'exploitation versée par le délégataire	61 665 €	24 803 €	86 468 €
--	----------	----------	----------

Montant de la participation de la Ville	246 276 € pour 40 berceaux	117 745 € pour 17 places	364 021 €
---	----------------------------	--------------------------	-----------

Soit un coût par berceau pour l'Ile des Enfants de : 6 157 €

Soit un coût par place pour la Halte Jeux « A petits pas » de : 6 926 €

6. BILAN TECHNIQUE

Les prestations au relevant des contrats de maintenance et d'entretien ont été réalisées.

Par conséquent, il est demandé au Conseil Municipal de donner acte du rapport annuel, portant sur l'exercice 2018, établi par la société LES PETITS CHAPERONS ROUGES, dans le cadre de l'exploitation du service délégué afférent au multi-accueil « L'île des Enfants » et la Halte Jeux « A Petits Pas ».

DELIBERATION

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du 30 juin 2017 confiant à la société LES PETITS CHAPERONS ROUGES l'aménagement et l'exploitation du Service public relatif au multi-accueil « L'île des Enfants » et de la Halte Jeux « A Petits Pas »,

Vu la convention de Délégation de Service Public, et notamment l'article 36 du chapitre VI,

Vu le rapport technique et financier présenté par le délégataire,

Vu le rapport de la Commission Consultative des Services Public Locaux, réunie le 6 décembre 2019,

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

DECIDE :

- **de donner acte** du rapport annuel d'activité, portant sur l'exercice 2018, établi par la Société LES PETITS CHAPERONS ROUGES, dans le cadre de l'exploitation du service délégué afférent au multi-accueil « L'Ile des Enfants » et de la Halte Jeux « A Petits Pas ».

Le Maire

Raphaël COGNET